

TVVM), à la prison Saint-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, rien absolument rien de nouveau. L'église de Sainte-Blandine à Perrache n'existe toujours que dans le porte-feuille de M. Dardel, et les habitants de ce quartier sont forcés de se contenter de l'espèce de hangar qui continue à les réunir pour la prière, sous le nom d'église provisoire. On parle d'une manière plus sérieuse d'aliéner les bâtiments et la chapelle actuels du Grand-Séminaire métropolitain de Saint-Irénée, pour les rapprocher de la basilique primatiale, et leur faire, sur nos saints coteaux, une place plus calme et plus recueillie. Cette pensée mérite toutes nos louanges. L'église de la Charité n'a reçu aucune addition plus récente que le dernier bulletin. Nous avons parlé, l'an dernier, de la rue Bourbon, nous n'y reviendrons pas non plus qu'à l'Arsenal, monument que Paris nous envierait, à l'Entrepôt des liquides et au Grand-Théâtre, si splendidement restauré et dont la façade est sans rivale en France, non plus enfin qu'au Colisée et à la fontaine de la place Saint-Jean. A ce propos, rappelons notre sentiment combattu avec des raisons qui ont bien leur valeur et leur côté spécieux. On a blâmé M. Dardel de n'avoir point songé, pour cette fontaine, au *gothique*. N'eût-ce pas été, de sa part, une gaucherie, que de faire une sorte de concurrence à la façade de Saint-Jean, que d'élever un édifice de *gothique* moderne, précisément en face de ce grand et sublime appareil de *gothique* historique ?

Le nouveau pont du cours d'Herbouville et celui du Collège, auraient obtenu ici une mention, si l'extension de ce bulletin n'avait pas déjà franchi les limites habituelles.

Rien de nouveau ne s'est fait aussi à Saint-Denis de la Croix-Rousse. — L'église de Saint-Pothin des Brotteaux est depuis longtemps jugée. L'église expiatoire, confiée à la garde des RR. PP. Capucins, n'a reçu aucun embellissement qui doive nous occuper. — Les constructions particulières,